



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2009/8  
17 décembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DU COMMERCE**

Troisième session  
Genève, 25 et 26 février 2009  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**ACTIVITÉS RELEVANT DIRECTEMENT DU COMITÉ**

Rapport du secrétariat

*Résumé*

À sa première session, le Comité du commerce a demandé que son programme de travail ainsi que ceux de ses organes subsidiaires soient examinés régulièrement, l'objectif étant «de s'assurer de leur cohérence avec les objectifs généraux de la CEE» (voir ECE/TRADE/C/2006/10, par. 3 e)). Le présent document rend compte brièvement des activités que le Comité a directement mises en œuvre (et non des activités de ses organes subsidiaires) depuis sa deuxième session en octobre 2007.

## **I. INTRODUCTION**

1. Le présent rapport traite des domaines d'activité ci-après qui relèvent directement du Comité:

- a) Travaux relatifs à la politique commerciale;
- b) Programme de relais multiplicateurs pour la diffusion de l'information;
- c) CD-ROM intitulé «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and International Business».

## **II. TRAVAUX RELATIFS À LA POLITIQUE COMMERCIALE**

2. Pour alimenter les débats sur la politique commerciale du Comité du commerce, le secrétariat a participé à des activités interinstitutions organisées par:

- a) Le «Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives» du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS);
- b) Le «Groupe de travail sur le commerce» relevant du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (EC-ESA).

### **A. Participation aux activités du Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives**

3. Le Groupe interinstitutions, coordonné par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), comprend l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Centre du commerce international (CCI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et toutes les commissions régionales des Nations Unies. Le Groupe a été établi officiellement lors de la douzième session de la CNUCED qui s'est tenue à Accra, en avril 2008. Le secrétariat du Comité du commerce, qui a participé activement à sa création, a assisté régulièrement à ses réunions et a transmis l'information concernant les activités d'assistance technique en cours dans les pays de la CEE, assurant ainsi la participation de la Commission aux projets relevant des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) concernant ces pays.

4. Le Groupe interinstitutions a pour objectifs:

- a) De contribuer à une plus grande cohérence des politiques, à une coopération interinstitutions renforcée et à une meilleure intégration des activités concernant les échanges et les secteurs de production à l'échelle du système des Nations Unies et, en particulier, au niveau national;
- b) De contribuer à l'incorporation de grandes orientations et d'opérations concernant les échanges et les secteurs de production, selon qu'il conviendra, dans les programmes pilotes de l'initiative «Une ONU» et dans tous les plans mis en œuvre au niveau national à l'échelle des Nations Unies;

c) De permettre aux secrétariats des organisations d'échanger des données d'expérience et des informations sur la réforme visant à renforcer la cohérence de l'action du système des Nations Unies.

5. Le Groupe interinstitutions a par ailleurs constaté qu'il fallait améliorer la formation des coordonnateurs résidents et du personnel local des Nations Unies s'agissant de questions sectorielles relatives au commerce et aux capacités productives. À cet effet, le Groupe et l'École des cadres du système des Nations Unies ont tenu un atelier de formation sur le campus de l'École à Turin (Italie), du 19 au 22 mai 2008. Cet atelier de formation pilote, financé par le PNUD, s'intitulait «Making Trade Work for the Millennium Development Goals» (concilier le commerce et les objectifs du Millénaire pour le développement) et s'adressait tout particulièrement aux pays en transition. Les membres du secrétariat du Comité du commerce ont assumé les fonctions de conseillers techniques et ont nourri la discussion sur la teneur de la formation et des activités de suivi.

#### **B. Participation aux activités du Groupe de travail sur le commerce relevant du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (EC-ESA).**

6. Le Groupe de travail sur le commerce de l'EC-ESA sert de cadre pour l'échange d'informations et la définition des domaines de coopération entre les organismes participants, à savoir la CNUCED, les commissions régionales, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Département des affaires économiques et sociales (DESA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les membres du Groupe de travail ont pour ambition commune de renforcer la contribution du commerce à la réalisation des objectifs de développement fixés au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement, et de promouvoir l'intégration des pays en développement ou en transition dans le système commercial international.

7. Afin de progresser vers la réalisation de cette ambition, les membres du groupe réexaminent leurs programmes de travail pour recenser les domaines dans lesquels une coopération est en cours et faire des propositions concrètes en vue d'autres activités de coopération.

8. En 2008, le Groupe a décidé de consacrer sa publication interinstitutions annuelle à l'aide au commerce. Dans son rapport, il met en évidence la perspective de plusieurs organismes des Nations Unies concernant le rôle de l'aide au commerce dans les échanges et le développement.

9. Dans sa contribution à ce rapport, la CEE insiste en particulier sur le besoin d'une assistance technique dans le domaine des règlements et normes techniques. Les obstacles au commerce classiques, comme les droits de douane et les contingents, étant progressivement éliminés, la capacité de se conformer à des règlements techniques et d'appliquer des normes internationales devient cruciale pour pouvoir s'imposer sur les marchés nationaux et internationaux. À l'heure actuelle, l'assistance fournie dans le domaine des normes liées au commerce a pour principal objectif la mise en conformité avec ces normes grâce à une modernisation des infrastructures et à une mise en valeur des ressources humaines. Dans sa contribution, la CEE plaide en faveur d'une augmentation des ressources affectées à l'assistance en matière de normalisation commerciale. Elle souligne, en outre, que les ressources devraient être employées à la conception et à la mise en œuvre de stratégies sur mesure, cohérentes et

intégrées qui permettront aux pays en développement ou en transition de participer pleinement à l'élaboration des normes.

10. La publication intitulée «Aid for Trade and Development: Global and Regional Perspectives» a été lancée au cours d'une réunion de haut niveau parallèle à la douzième session de la Conférence qui a eu lieu en avril 2008. Elle a été élaborée conjointement par la CNUCED et l'Institut de recherche et de formation sur les études comparatives de l'intégration régionale de l'Université des Nations Unies (UNU-CRIS) et peut être consultée en ligne à l'adresse suivante: <http://www.unctadxi.org/en/Programme/Other-Events/Parallel-and-Side-Events/Aid-for-Trade-perspectives-of-Regional-Commissions-/Documents>. Elle a par ailleurs été publiée aux Éditions Springer.

### **III. PROGRAMME DE DIFFUSION DE L'INFORMATION: RÉSEAU DE RELAIS MULTIPLICATEURS**

11. Le programme de relais multiplicateurs pour la diffusion de l'information a pour but d'encourager les échanges commerciaux entre les pays de la CEE. Il diffuse l'information relative aux activités de la CEE (y compris en russe sous forme de résumés), et en particulier à celles du Comité du commerce, auprès des entreprises et des organisations des secteurs privé et public.

12. L'objectif de ce programme est de toucher un public plus large, particulièrement dans les pays en transition, afin de soutenir et de promouvoir les pratiques et les méthodes propres à aider les États membres à diversifier et à développer leurs échanges et leurs investissements. Le réseau de relais multiplicateurs est constitué d'organismes privés et publics, ainsi que d'associations à but non lucratif aux niveaux national, régional et local, spécialisés dans le développement des échanges et des entreprises. Le secrétariat communique à ces organismes des informations sur les travaux du Comité. Les relais multiplicateurs sont appelés à traduire dans les langues nationales et locales les publications, recommandations, normes, directives, documents et autres sources d'information de la CEE et à les diffuser auprès des utilisateurs potentiels.

13. Le programme a maintenu sa coopération étroite avec le PNUD en invitant ses bureaux nationaux à participer aux activités de diffusion de l'information dans leurs pays respectifs et à recommander des organismes locaux en tant que nouveaux relais multiplicateurs potentiels.

### **IV. PUBLICATION DE LA NOUVELLE VERSION DU CD-ROM INTITULÉ «NORMS, STANDARDS AND PRACTICES FOR TRADE FACILITATION AND INTERNATIONAL BUSINESS»**

14. La publication de la troisième version mise à jour du CD-ROM de la CEE, intitulé «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and International Business», est prévue pour février 2009. Ce CD-ROM est un outil de référence pour un grand nombre de destinataires issus des secteurs public et privé. Il offre une vue d'ensemble de toutes les recommandations et normes élaborées par le Comité du commerce, ainsi que des informations qui y ont trait, dans les domaines suivants:

- a) Promotion du commerce et aspects financiers;

- b) Recommandations relatives à la facilitation du commerce;
- c) Développement de l'industrie et de l'entreprise;
- d) Pratiques juridiques et commerciales internationales;
- e) Arbitrage;
- f) Politiques d'harmonisation et de normalisation des techniques;
- g) Normes de qualité des produits agricoles.

15. La nouvelle version du CD-ROM contiendra près de 600 documents en anglais, en français et en russe. Sa nouvelle interface permettra de transférer directement les futurs changements sur le site Internet de la CEE. Outil précieux pour assurer la diffusion et la promotion des activités du Comité, le CD-ROM est aussi régulièrement remis aux participants aux ateliers sur le renforcement des capacités comme source d'information de base.

-----